ECOLE PRIMAIRE DES MARRONNIERS
3 rue des écoles
17540 NUAILLE D'AUNIS

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 NOVEMBRE 2023

Présents :
Mmes GRUPP Anne, PICHONNET Audrey, MAJCHRZAK Aurélie, AUGER Anouk, COSSON Elodie, GENNESSON Camille, Mme JOSLET Amélie enseignantes
Mme BURYLO Mélanie, Directrice
Mmes MARTINET Emilie, THIBURCE Romy, MARGALHO Marianne, CHAUVET Fanny, PUECH Maya, TINARD Clélia et M. LABASQUE Damien, représentants des parents d'élèves
M JARDIN Steven, Adjoint délégué aux Affaires Scolaires
Mme HERAULT Catherine, Déléguée Départemental de l'Education Nationale
M. NEAU Philippe, Maire

Excusés :
Mme PUISAIS, Inspectrice de l'éducation nationale
Mme MOUMAD Marie, RASED
Mme MINNE Nathalie, représentante des parentes d'élèves

Désignation des secrétaires de séance : Mme AUGER (enseignante) ; Mme CHAUVET (parent d'élève)

Mme BURYLO commence la séance en donnant les résultats du vote des élections des parents au Conseil d'école :
222 parents électeurs – 134 votants – 9 nuls (125 suffrages exprimés) – 60,36 % de participation, 9 % de plus que l'année précédente

Sont élus en tant que titulaires : MARTINET Emilie, THIBURCE Romy, PUECH Maya, MARGALHO Marianne, LABASQUE Damien, CHAUVET Fanny, TINARD Clélia

Suppléante : MINNE Nathalie

Le conseil d'école est l'instance qui vote en particulier le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école. Il est constitué pour une année scolaire et se réunit généralement une fois par trimestre.

Le conseil d'école est composé :
- du directeur/trice de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

## 1/ Approbation du procès-verbal de la réunion précédente :
Le procès-verbal de la réunion précédente a été adopté à l'unanimité.

## 2/ Règlement intérieur
Mme BURYLO indique que le Directeur académique des services de l'éducation nationale, souhaite l'ajout d'un paragraphe relatif aux mesures éducatives et préventives que l'équipe éducative peut mettre en œuvre dans un cas avéré de harcèlement scolaire.
Après lecture par Mme GRUPP, les modifications à apporter au règlement intérieur sont :

Dans les articles :
- art-23 : ajout du paragraphe sur la gestion des situations de harcèlement
- art 7 : ajout d'une phrase concernant l'interdiction des objets dangereux.

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

## 3/ Point sur les interventions du RASED
Cette année, les enseignantes du RASED intervenant sur notre école sont les mêmes que l'an dernier :
Mme DESCAT Céline enseignante spécialisée chargée de l'aide pédagogique (maîtresse E), Mme MOUMAD Marie, psychologue scolaire et Mme ARNAUD Audrey, enseignante spécialisée chargée de l'aide rééducative (maîtresse G), elles forment l'équipe du Réseau d'Aide aux Enfants en Difficultés de notre secteur.
Le RASED intervient sur 4 communes ce qui représente 10 écoles et environ 1400 élèves.
Le RASED ne reçoit aucun financement de la part de l'Education Nationale, la signature d'une convention entre les différentes municipalités est signée pour obtenir un budget de fonctionnement.
Une plaquette de présentation a été transmises aux familles via Educartable en début d'année.

L'intervention du RASED se fait avec le consentement des parents et a lieu dans l'enceinte de l'école (sur le temps scolaire dans la salle du centre de loisirs) et ne s'étend que sur une partie de l'année. Elle peut se faire de manière individuelle, par petit groupe d'élèves et ou bien en observation au sein de la classe.
Le RASED est également présent lors de toutes les réunions de suivi des élèves (équipe éducative, élève relevant de situation de handicap ...)
Les parents peuvent aussi solliciter le RASED s'ils le désirent. Le RASED peut également conseiller les parents qui cherchent un professionnel pour suivre leur enfant.
Les enseignantes qui en pensent la nécessité peuvent proposer aux parents un échange avec le RASED.

**4/ Bilan de rentrée**

A la date d'aujourd'hui, les effectifs sont les suivants :

- 148 enfants
- 57 élèves maternelles : 13 PS, 24 MS, 20 GS
- 91 élèves élémentaires : 18 CP, 20 CE1, 10 CE2, 24 CM1 et 19 CM2

| | | |
|---|---|---|
| Anne GRUPP + Anaïs GAUTIER (ATSEM à temps partiel) | **PS/MS 13/10** | **23 élèves** |
| Mélanie BURYLO + Elizabeth BAUDRY (ATSEM)<br>Amélie JOSLET (le jeudi + 10 mardis ) | **MS/GS 14/8** | **22 élèves** |
| Elodie COSSON + Claude BERTONNIERE (ATSEM) | **GS/CP 12/9** | **21 élèves** |
| Audrey PICHONNET + Laura GUERIN (AESH) | **CP/CE1 9/10** | **19 élèves** |
| Camille GENNESSON | **CE1/CE2 10/10** | **20 élèves** |
| Aurélie MAJCHRZAK + Cora PELLETREAU (AESH) | **CM1/CM2 A 12/9** | **21 élèves** |
| Anouk AUGER + Cora PELLETREAU (AESH) | **CM1/CM2 B 12/10** | **22 élèves** |

Un décloisonnement est mis en place entre les deux classes de CM1/CM2 :

- le lundi de 10h45 à 11h45 en histoire : Mme AUGER prend en charge les CM2 et Mme MAJCHRZAK les CM1
- le mardi et le vendredi de 10h45 à 11h30 en anglais : Mme AUGER prend en charge les CM1 et Mme MAJCHRZAK les CM2

Les PS vont à la sieste à partir de 13h15.

Le temps calme des MS se déroule de 13H45 à 14H15 (pour les classes de Mmes BURYLO et GRUPP). Les élèves sont répartis entre la classe de Mme GRUPP et le dortoir.

Les récréations sont organisées de la manière suivante :

- de 10h45 à 11h15 et de 15h15 à 15h45 pour les maternelles dans la cour où il y a la structure (y compris les GS de la classe de Mme COSSON)
- de 10h30 à 10h45 et de 15h à 15h15 pour les classes de CM1/CM2 A et B dans la cour derrière le restaurant scolaire
- de 10h45 à 11h et de 15h15 à 15h30 pour les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et les CP de la classe de Mme COSSON dans la cour derrière le restaurant scolaire.

Les services de restauration scolaire sont les suivants :
Premier service de 12h15 à 12h45 : Maternelle + les CP de la classe des GS/CP et la classe des CP/CE1.
Durant ce temps, les classes de CE1/CE2, CM1/CM2 A et B sont dans la cour principale. Les élèves de PS/MS et MS/GS arrivent dans le restaurant scolaire dès 12h afin de bénéficier d'un temps de repas plus calme et d'un accompagnement par leur enseignante sur le début du repas. Les conditions de restauration sont meilleures pour les élèves.

Deuxième service de 12h55 à 13h25 : les classes de CE1/CE2, CM1/CM2 A et B

L'ALSH propose des activités de type grand jeu pour chacun des groupes qui sont en récréation à raison de 3 fois par semaine. Ces activités entrent dans le cadre des 30 min d'APQ (activités physiques quotidiennes). Les enseignantes de l'élémentaire ajustent ensuite pour respecter ces préconisations.

Les APC ont lieu les matins de 8h20 à 8h50 sur accord des parents.

Le LSU (livret scolaire unique) sera remis en version papier 1 fois par semestre, le cahier de réussites des maternelles est remis aux familles à chaque période de vacances scolaires.

Pour la rentrée 2023-2024, les prévisions sont de 144 (13 PS, enfants nés en 2021). Les effectifs sont donc en baisse avec un fort risque de fermeture de classe.

**5/ Projet d'école / Projet de classes**

Les différents projets d'école :

- **Prix des Incorruptibles.** Toute l'école participe au prix des Incorruptibles. Les livres et l'adhésion ont été financés avec le budget de fonctionnement mairie. Il s'agit de découvrir une série de livres sélectionnés par le comité des Incorruptibles et d'élire son livre préféré. Les familles pourront également voter, une information sera faite dans le cahier de liaison au moment du vote. Nelly MULLER (en charge de la gestion culturelle à la CDC) va travailler spécifiquement avec les classes de CP/CE1 et CE1/CE2. Ce qui est proposé :
- Une animation à l'école pour présenter les livres de la sélection (en partenariat avec Mme NEAU, responsable de la bibliothèque municipale). Les classes de PS/MS et MS/GS bénéficieront également de cette présentation.
- La rencontre avec un des auteurs de la sélection sera proposée aux élèves de CE1/CE2 (mars 2024)

- **Marché de Noël :** Participation à la confection d'objets de Noël dans chaque classe. Une chorale de Noël sera présentée. Le marché est programmé le vendredi 15/12 en partenariat avec l'APE (sous réserve de confirmation de l'APE).

- **Banc de l'amitié :** Les bancs neufs achetés par la mairie ont été installés. Aucun banc de seconde main n'a pu être récupéré pour l'instant. L'équipe enseignante attend un deuxième banc à rénover avant de se lancer dans la décoration.

- **Spectacle de Noël** prévu le lundi 18/12 à la salle des fêtes sur le temps scolaire. C'est le clown Stabylo qui viendra jouer son spectacle : « L'aspiraclown ». Ce spectacle est entièrement financé par l'APE les P'tit Nuâ-â. Il a un coût d'environ 800€.

**L'APE Les P'titsNuâ-â** est l'association des parents d'élèves de l'école. Tous les parents volontaires sont invités à se joindre à elle. Une association de parents d'élèves est essentielle au bon fonctionnement d'une école notamment pour aider à financer les projets et les sorties. Deux actions ont eu lieu depuis le début de l'année : vente de madeleines Bijou et vente de sapins de noël (actions en cours au moment du conseil d'école).
L'équipe enseignante tient à remercier les bénévoles de cette association qui permettent à l'ensemble des élèves de l'école de partager ce type d'événement.

- **Projet d'école :** Un avenant au projet d'école doit être rédigé dans l'année pour compléter le projet d'école en cours sur la période 2018-2021. Il sera présenté lors du dernier conseil d'école. Le projet d'école est élaboré en partenariat avec les représentants de la communauté éducative sur proposition de l'équipe pédagogique. C'est un document qui formalise les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en s'appuyant sur les points forts et faiblesses spécifiques à l'école, en cohérence avec le projet académique de 2022-2025. L'école entrera dans le processus d'autoévaluation l'année prochaine et un nouveau projet d'école sera alors rédigé pour une durée de trois à cinq ans.

Au niveau de la maternelle :
**Actions à venir :**
- Pour les classes de PS/MS et MS/GS, une sortie scolaire en période 5 sera prévue. Le lieu est encore à l'étude.
- Un élevage de papillons sera mis en place durant la période 5.
- Mmes GRUPP et BURYLO envisagent de participer à la semaine de la maternelle. Elles sont dans l'attente des dates pour pouvoir communiquer sur l'événement.
- L'infirmière de PMI interviendra auprès des élèves de MS dans le cadre d'une visite médicale de dépistage. Elle accueillera chaque enfant avec l'un de ses parent (dans la mesure du possible) à une date qui reste à définir.
- Un cycle natation est prévu pour les élèves de GS en fin d'année, nous attendons le planning. Un mot sera diffusé prochainement sur Educartable pour rappeler aux parents volontaires qu'ils peuvent passer l'agrément pour accompagner les élèves pendant ces séances.

Au niveau des classes de l'élémentaire
**Actions passées ou en cours :**

- **Thème Halloween :** les élèves de la classe de Mme COSSON ont travaillé sur le thème d'Halloween durant le mois d'octobre.
- **Basket (en partenariat avec la CDC) :** intervenant Adeline FONTENEAU, pour les CE1/CE2 et les CM1/CM2 : en période 1, les jeudis de 9h à 12h.
- **Cycle aquatique (en partenariat avec la CDC) :** la première partie du cycle natation des élèves de CP et CM1 a été réalisée en période 1. Nous sommes dans l'attente du planning pour le reste du cycle.
- **Initiation à la programmation :** les élèves de CM2 de Mmes AUGER et MAJCHRZAK ont participé à un projet programmation dans le cadre des APC.
- **Fête de la science : lecture spectacle** sur le thème du rôle des abeilles le jeudi 05/10 auprès des élèves de CM1/CM2.
- **Du 16 au 20 Octobre,** les classes de Mmes AUGER et MAJCHRZAK ont participé à la semaine du goût. Les élèves ont pu cuisiner à l'école. Les enseignantes remercient Mme MIGNE qui s'est également investie dans le projet en s'occupant des cuissons.

- **Octobre :** les élèves de Mme MAJCHRZAK ont participé au challenge **Inktober** qui est un challenge artistique mondial autour de l'utilisation de l'encre et plus généralement autour des arts visuels et productions plastiques.
- **Octobre :** les élèves de Mme MAJCHRZAK travaillent sur le thème du sport et de la coopération. Ils ont suivi la coupe du monde de rugby (suivi des résultats, pronostics, découverte des pays, des règles de base et du vocabulaire)
- **Le mardi 7 novembre et lundi 13 novembre :** une intervention de l'OCCE autour des jeux coopératifs a eu lieu à la salle des fêtes. Tous les élèves de l'élémentaire y ont participé.
- **Thème à l'année** : les élèves des classes de Mmes COSSON, PICHONNET et GENNESSON travaillent toute l'année sur le thème du voyage autour du monde et de la découverte des continents à travers les jeux olympiques.

**Actions à venir :**
- **Dépistage CP :** L'infirmière scolaire interviendra les 19/12 et 21/12 auprès des élèves des CP pour une consultation infirmière (contrôle visuel, auditif ...). Un courrier sera transmis aux parents quelques jours avant la consultation. Nous ne savons pas à ce jour si la présence d'un parent sera proposée. D'ordinaire, ce n'est pas le cas.

- **Sensibilisation au cyber-harcèlement, dangers des écrans et réseaux sociaux**
**M LE DREFF** (équipe mobile de la sécurité académique) interviendra à l'école le 23/11 auprès des élèves de CM1/CM2 et le 04/12 auprès des élèves de CE1 et CE2. L'intervention sera adaptée à l'âge des élèves.

- **Voyage scolaire :** Les élèves des classes de CM1/CM2 A et B effectueront un voyage scolaire du mardi 21 au jeudi 23 mai. Le trajet se fera à vélo. Le lieu sera communiqué plus tard dans l'année.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes qui est utilisée pendant la période hivernale pour des activités sportives et théâtrales ou le spectacle de Stabylo. La salle est mise à disposition en priorité le lundi (ou le mardi matin si indisponibilité le lundi).

**6/Travaux et investissement**
Du mobilier a été inter-changé entre certaines classes due à la variation des effectifs et à l'arrivée de nouvelles enseignantes.
Les roulants (vélos, draisiennes, trottinettes) de la maternelle ont été révisés durant les vacances de la Toussaint.
L'installation de stores occultants dans la classe 4 est toujours en attente. Un devis a été effectué et les travaux sont inscrits au budget 2024.
Pour tous les travaux du quotidien (changement de néon, fuite d'eau, réparation des roulants de la maternelle), la mairie est réactive.

**Travaux à venir :**
**WC maternels :** Les travaux d'embellissement évoqués lors du dernier conseil d'école n'ont pas eu lieu durant les vacances de la Toussaint en raison du diagnostic amiante qui a imposé de revoir les procédures d'intervention (procédure supplémentaire d'évacuation de l'amiante à prévoir) et donc le calendrier. Les travaux devraient débuter pendant les vacances de Pâques.

**Demande d'investissement :**
Toutes les enseignantes aimeraient voir leur classe équipée d'un vidéo-projecteur. Une demande d'investissement sera déposée auprès de la mairie.
**La classe 4 (CM1-CM2 B de Mme AUGER)** aurait besoin d'un rafraîchissement que ce soit au niveau du sol, des peintures ou des rideaux (rideaux en cours). Sujet remonté à la mairie depuis plusieurs années.
Le projet de voiles d'ombrage avance. La mairie confirme des actions en 2024, sans plus de détails pour le moment.

**7/ Les exercices de sécurité et PPMS**
**Un exercice incendie a eu lieu le 14/09/2023**
Durée : 1 min 35 s
Déroulement : dans le calme.
Conclusion : L'alarme s'est déclenchée et a été entendue de tous, y compris la classe présente sur le plateau pendant sa séance d'EPS. Point à améliorer : se ranger dans l'ordre des classes sous le préau. Remarque : il n'est pas forcément logique pour les personnes présentes sur le plateau de devoir revenir sous le préau. Cependant, un seul point de rassemblement est possible.

**PPMS : Plan particulier de mise en sûreté**
Il a été remis à jour et envoyé aux différents partenaires (mairie, inspection).
Ce plan prévoit les protocoles d'urgence à suivre en cas d'alerte et de nécessité de mise en sécurité.
Il définit au sein de l'école le rôle de chacun, les procédures de regroupement, les actions à mener, la mise en sûreté des élèves.
L'équipe enseignante et les élèves devront s'entraîner chaque année, en plus des exercices incendie, à un exercice PPMS afin que chacun sache comment réagir en fonction d'une alerte et éviter la panique. Il en existe 2 types : risques majeurs et attentat intrusion.

**Un exercice PPMS Attentat intrusion aura lieu le 16/11/23 :**
Un exercice était initialement prévu le jeudi 19 octobre mais l'attentat du vendredi 13 octobre à Arras nous a imposé de le déplacer à une date ultérieure.

**8/ Évaluations nationales CP/CE1 et CM1**

Des évaluations nationales en français et mathématiques ont eu lieu pour les CP, les CE1 et les CM1 du 11 au 22 septembre.
Les résultats sont saisis dans une application nationale qui génère le profil de chaque élève et le profil de sa classe. Les parents ont été informés des résultats de leurs enfants lors d'un entretien avec l'enseignante. Cette évaluation est une nouveauté pour les élèves de CM1.
Ces évaluations permettent à l'équipe pédagogique de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et d'adapter les dispositifs pédagogiques en fonction des besoins de chacun. Ces évaluations doivent être considérées comme un outil pour faire réussir les élèves.
Une deuxième série d'évaluations nationales aura lieu pour les CP fin janvier / début février.

**9/ Stage de réussite**

Un stage de remise à niveau a eu lieu pendant les vacances de La Toussaint (Mme MAJCHRZAK) et a permis d'accompagner 5 élèves (1 élève de l'école et 4 élèves extérieurs). Il s'agit de travailler sur les fondamentaux (français et mathématiques). Pour l'école, 11 propositions ont été faites et 1 a été acceptée (prise en charge par Mme MAJCHZRAK à l'école de Nuaillé d'Aunis). Cette faible proportion de réponse positive peut s'expliquer par le fait que les élèves ne sont pas forcément accueillis dans leur école mais peuvent devoir se rendre dans une autre école du secteur.

**10/ Lutte contre le harcèlement**

La lutte contre le harcèlement scolaire constitue une priorité et le ministère de l'éducation nationale a réaffirmé son engagement en faveur du bien-être à l'école dans son plan interministériel du 27 septembre dernier. Il a notamment été annoncé un recueil systématique de la parole des élèves sous forme d'un questionnaire anonyme (non obligatoire) qui sera proposé à tous les élèves du CE2 à la terminale. Ce questionnaire sera proposé aux élèves de l'école concernés d'ici le 15 novembre. Les résultats seront analysés et exploités en équipe pédagogique et présentés lors du prochain conseil d'école. Ils permettront d'identifier les tendances globales et les principaux comportements au niveau de la classe et de l'école.

**11/ Coopérative scolaire :**

Mmes GRUPP et PICHONNET sont les nouvelles mandataires.

A l'heure actuelle, sur 148 élèves, 102 familles ont participé soit un total de 1206€. Merci pour cette contribution qui est stable par rapport à l'an dernier.
A ce jour, nous avons en banque 3797,51 € et 45,03 € en espèces.

L'action photo individuelle/fratrie est en cours. Les bénéfices seront annoncés au prochain conseil d'école.
Cet argent va servir à financer les différentes sorties de l'année et l'achat de matériel pédagogique complémentaire à l'enseignement.
Les actions à venir menées par la coopérative : le marché de Noël et les photos de classe au printemps. Une tombola des rois et de Pâques sont à l'étude.

**12/ Questions diverses**

**ECOLE**

- **Le spectacle de Noël est le même chaque année. Peut-il se voir renouveler ?**

La compagnie Stabylo intervient en effet depuis plusieurs années de suite sur l'école, avec un spectacle différent. Une autre compagnie sera sollicitée pour le spectacle de Noël de l'année prochaine.

- **Plusieurs parents s'accordent sur le fait que sortir de l'école en dehors des heures de sorties est compliqué. Un parent qui récupère un enfant pour un rendez-vous médical (ou autre) se voit refuser la sortie de l'école par le centre. Il faut donc retourner voir une enseignant pour se faire ouvrir la porte. Y aurait-il un moyen de faciliter la sortie dans ce genre de cas ?**

Mme BURYLO rappelle que les rendez-vous ou sortie exceptionnelle sur le temps scolaire doivent rester exceptionnels, hormis pour les enfants en situation de handicap ou les suivis réguliers (type orthophoniste ou psychomotricien). Ces sorties doivent être prévues si possible au moment des récréations afin de ne pas perturber le fonctionnement de la classe de l'élève concerné, ainsi que celle de Mme BURYLO qui répond à l'interphone quand les sorties se font en dehors des récréations. S'agissant du temps scolaire, les entrées et sorties doivent se faire exclusivement par le portillon de l'école et pas par le centre. Le problème se pose davantage au moment de la sortie car la sonnette n'est pas accessible de l'intérieur. La question a été posée à M. JARDIN qui va réfléchir à des solutions techniques (installation d'une sonnette pour la sortie ?). Dans l'attente, les parents peuvent se présenter à la porte de la classe de Mme BURYLO pour se faire rouvrir le portillon au moment de la sortie.

- **Un parent a proposé « La Boîte à jouer ». Le principe est de créer une boîte à poser dans la cour de récréation, à disposition de tous. Cette boîte se compose d'objets recyclés avec lesquels les enfants peuvent laisser déborder leur imaginaire.**

L'équipe enseignante est ouverte à certains aménagements de cour mais ceux-ci doivent s'inscrire dans une logique de gestion du matériel plus globale (rangement du matériel en particulier). La mise en œuvre de ce genre d'initiative n'est pas faisable à l'heure actuelle en raison d'une problématique de rangement.

- **Certains parents n'arrivent pas à mettre de visage sur les noms, le trombinoscope mis en place l'an passé pourrait-il être mis à jour et transmis ?**

L'équipe enseignante mettra prochainement à jour le trombinoscope et le diffusera sur Educartable.

**MAIRIE**

- **Pendant les travaux des sanitaires de la classe 1, serait-il possible que la Ruche laisse exceptionnellement l'accès aux wc du centre. Les travaux ayant été décalés à une période plus clémente, le sol ne serait que peu souillé par les enfants ?**

Des aménagements seront mis en place au moment du début des travaux pour garantir le bien-être des enfants et gêner le moins possible le fonctionnement de classe. Ces décisions seront prises en concertation avec les enseignantes.

- **La possibilité est offerte aux parents de régler la cantine par payflip, seulement, les codes d'accès ne fonctionnent pas. Ils doivent attendre la relance de la trésorerie pour pouvoir régler. L'information a déjà été remontée, à ce jour le problème n'est toujours pas résolu.**

La mairie a pris contact avec le trésor public, celui-ci a précisé qu'à compter du mois d'octobre 2023, les codes n'apparaitrons plus sur les factures. Il faudra attendre la relance pour régler la facture. Au besoin, les parents peuvent prendre contact avec le trésor public.

**Dates des prochains conseils d'école :** jeudi 14/03/2024 à 18h00
mardi 11/06/2024 à 18h00

La séance est levée à 20h05.

| Les secrétaires de séance | | |
|---|---|---|
| Enseignante | Parent d'élève | La directrice |
| Anouk AUGER | Fanny CHAUVET | Mélanie BURYLO |